



Pour faire gagner nos idées, passons à l'action

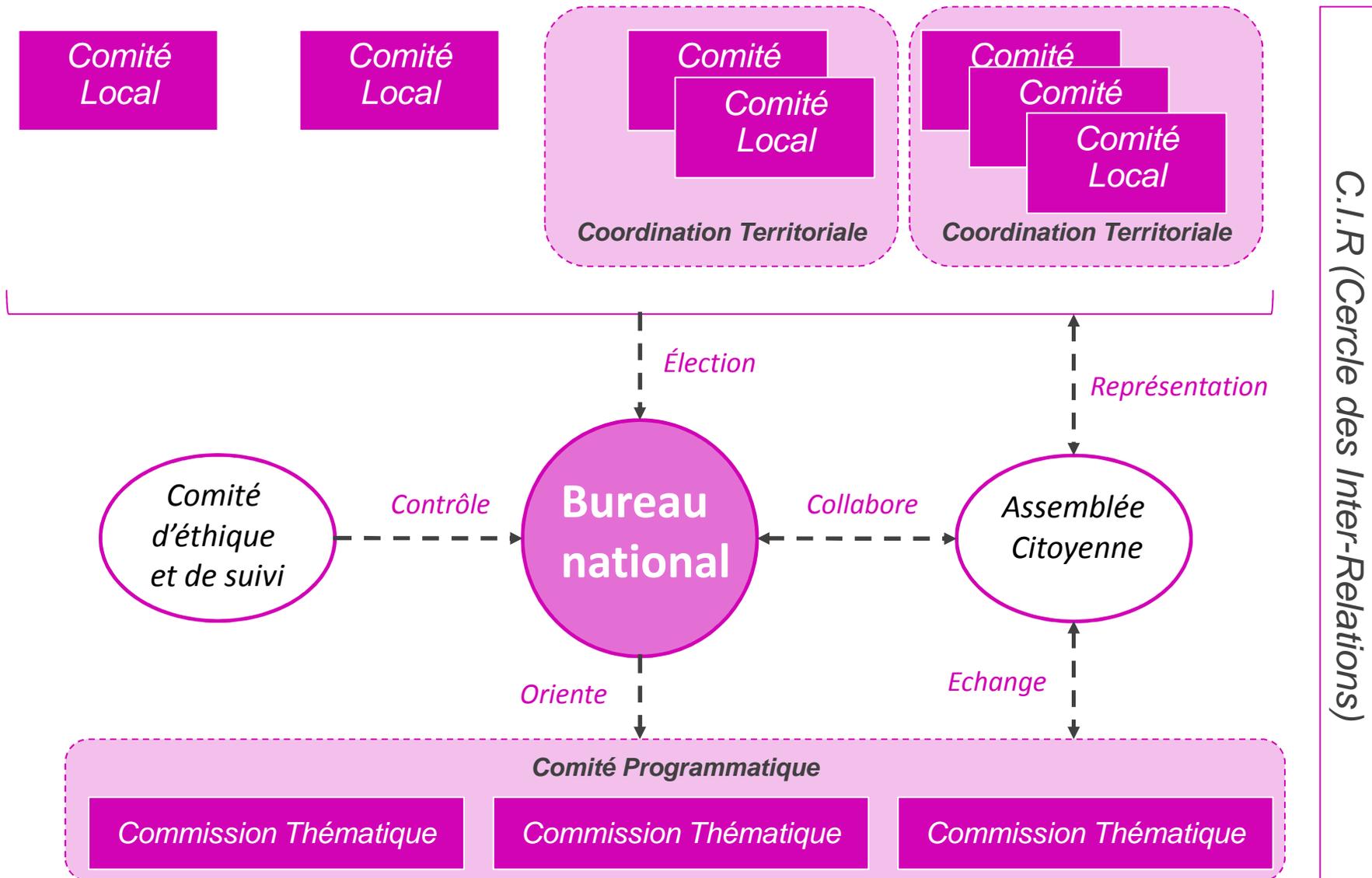
*Organisation, gouvernance, finances
planning et signataires*



POINTS FORTS DU PROJET

- ① **Restaurer la confiance** grâce à l'Assemblée Citoyenne qui rassemble un représentant de chaque CT et permet un lien direct entre les adhérents et les instances nationales
- ② Une **démocratie interne renforcée** par :
 - La **consultation des adhérents** pour les décisions majeures
 - La **responsabilisation des membres des instances** qui doivent participer, travailler et qui sont susceptibles d'être révoqués
 - La **reconnaissance du droit à l'initiative** des adhérents
 - Une représentation nationale de tous les CL
- ③ Une **organisation plus efficace** grâce à un Bureau national :
 - **élu par les adhérents** pour mettre en œuvre le projet retenu par les adhérents sur la base d'une **feuille de route politique et opérationnelle concrète et précise**
 - **contrôlé, évalué et révocable** si jugé nécessaire
- ④ Les **Comités locaux au cœur de Nouvelle Donne**, maillon essentiel de la vie du parti
- ⑤ La **souplesse** grâce à une **coordination territoriale** laissée à la libre appréciation des CL

UNE ORGANISATION SIMPLIFIÉE





PRINCIPES GÉNÉRAUX

- ❑ **Nos instances sont ouvertes** aux sympathisants, aux acteurs associatifs et économiques, ainsi qu'aux experts
- ❑ **Pas de cumul des mandats**, les mandats sont de 2 ans, nul ne peut siéger plus de quatre années consécutives au Bureau national, à l'Assemblée citoyenne et au Comité d'éthique et de suivi.
- ❑ Les décisions majeures (non-prévues dans la feuille de route initiale du BN ou modifiées) sont prises par la **consultation des adhérents** en organisant un vote éclairé
- ❑ Les membres des instances sont tenus de **signer et respecter la charte ad hoc**
- ❑ Ils doivent s'engager dans la **prise en charge de travaux et de contributions effectives**



PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Ils peuvent s'appuyer à la fois sur les autres membres mais aussi sur tout adhérent volontaire via des **appels à projet**
- Le travail des membres des instances** est régulièrement suivi et évalué et avec révocation possible pour absence, insuffisance,...
- L'activité du BN est suivie et évaluée** trimestriellement

L'ORGANISATION NATIONALE



- ❑ Le bureau national
- ❑ L'assemblée citoyenne
- ❑ Le Comité d'éthique et de suivi
- ❑ Les Commissions thématiques nationales et le Conseil Programmatique

LE BUREAU NATIONAL (BN)



- ❑ Le Bureau National est une équipe paritaire de 8 à 16 personnes élues par les adhérents dans le cadre d'un **scrutin de liste** majoritaire
- ❑ Le mandat est de deux ans. Nul ne peut être membre du BN plus de quatre années consécutives.
- ❑ Le BN est **garant de la bonne gestion** du parti et décide de l'allocation des moyens financiers et humains aux projets et aux territoires
- ❑ Il est régulièrement évalué et contrôlé et **peut être sanctionné** voire révoqué selon une procédure ad hoc

Dispositions transitoires :

Dans l'attente du dépôt des nouveaux statuts et de l'élection du nouveau BN, des membres de l'équipe dont le projet a été retenu par les adhérents intègrent le BN actuel avec pour mission d'assurer la mise en œuvre du projet sans attendre

RÔLE ET MOYENS DU BN



Missions :

- Mettre en œuvre le projet adopté par les adhérents** en suivant la feuille de route et le programme politique sur lesquels il a été élu,
- Impulser la vie du mouvement et veiller à son développement
- Promouvoir le parti** et ses idées en assurant sa communication
- Nouer et cultiver les liens avec les mouvements associatifs, citoyens, syndicaux et partis politiques tant nationaux qu'étrangers

Moyens :

- les membres du BN peuvent constituer des équipes opérationnelles pour développer les projets dont ils sont en charge via des appels à projet. Ils s'appuient pour cela sur les adhérents et sur les membres de l'Assemblée citoyenne
- Ils s'appuient également sur le pôle opérationnel (salariés)

ELECTION DU BUREAU NATIONAL



Préparation :

- Les listes se présentant à l'élection au BN soumettent **une feuille de route stratégique, opérationnelle et budgétaire en ligne avec le projet politique** adopté par les adhérents couvrant la durée du mandat.
- Ce plan d'action et d'organisation de chaque liste prétendant au BN est transmis aux adhérents.
- Ils ont 8 jours pour **poser des questions d'éclairage** et de clarification aux listes, par l'intermédiaire de l'actuel Comité d'éthique.
- Le CE fait la **synthèse de ces questions puis auditionne les listes candidates** et rédige un rapport éclairant la décision des adhérents. L'audition est filmée et retransmise.

Vote :

- Le **vote de l'ensemble des adhérents** débute après cette étape préalable.
- La liste arrivée en tête remporte l'ensemble des sièges du Bureau national.

LE PROJET DES LISTES CANDIDATES



La feuille de route des listes candidates doit comporter au moins :

- Stratégie politique sur 24 mois (programme, priorités programmatiques, publics cibles, priorités d'action)
- Stratégie électorale sur 24 mois (pour chaque scrutin : objectif poursuivi, modalités d'investiture)
- Programme de développement ND société et ND Université
- Stratégie de communication
- Budgets prévisionnels
- Composition et répartition des rôles au BN
- Présentation des membres de l'équipe
- Organisation interne (modalités d'échange, de travail et de décision)



L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

- ❑ Instance de dialogue entre les instances nationales et les Comités locaux, l'Assemblée citoyenne est le **lieu du partage des informations**, du **débat politique et programmatique** et de **l'échange des pratiques**
- ❑ Elle réunit l'ensemble des représentants des CL deux fois par an à l'occasion, par exemple, des journées d'été
- ❑ Ses membres sont désignés par les CL pour un mandat de 2 ans
- ❑ Ses membres **participent activement au développement des idées et travaux de Nouvelle Donne** en intégrant, par exemple une CTN ou en répondant aux appels à compétence lancés par le BN
- ❑ Elle dispose d'un Bureau en charge d'organiser son travail

NB : Pour des raisons financières, en 2016 les frais de déplacements des membres de l'AC ne pourront pas, à priori, pas faire l'objet d'un financement national.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE SUIVI



Contrôle :

Garantir que l'activité du BN est conforme à la feuille de route, à la ligne et à la stratégie politique adoptées par les adhérents : examiner le rapport trimestriel d'activités établi par le BN, et, le cas échéant formuler des **avertissements et sanctions** en cas de faute avérée selon une procédure prévue au règlement intérieur.

Ethique :

- Veiller au **respect de la charte** et garantir les **droits des adhérents**
- En lien avec le Comité des inter-relations, **gérer les éventuels contentieux internes**
- Superviser et valider les **processus électifs** et de désignation interne
- Assurer le suivi et les procédures de **révision des statuts et RI**

LE CERCLE DES INTER-RELATIONS



Pour des raisons d'efficacité et d'économie, les membres actuels sont reconduits dans leurs fonctions.

Il a pour missions de :

- Contribuer au respect des valeurs et des principes** concernant la qualité des relations entre les personnes dans le respect de la Charte Etique, des statuts et du règlement intérieur
- Œuvrer à la modération**, la conciliation, la médiation et à la résolution de conflits entre adhérents

LE CONSEIL PROGRAMMATIQUE



Le Conseil programmatique est constitué de représentants des Commissions thématiques nationales et d'experts extérieurs.

Il a pour missions de :

- Coordonner les travaux des Commissions thématiques nationales** et de s'assurer de leur pertinence, cohérence et fiabilité.
- Elaborer des **projets cohérents de propositions programmatiques** en s'appuyant notamment sur les travaux des Commissions thématiques nationales et en ligne avec les orientations communiquées par le BN selon sa feuille de route
- Présenter ses travaux finalisés deux fois par an aux adhérents en vue de l'intégration ou non des propositions au programme de ND

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES NATIONALES



- ❑ Les CTN sont **créées à l'initiative des adhérents** après validation par le BN
- ❑ Elles sont **ouvertes à tout adhérent** qui souhaite y collaborer et à des **experts extérieurs**
- ❑ Elles sont chargées de **préparer les propositions programmatiques** qui seront présentées au Conseil Programmatique puis intégrée au programme de ND après validation des adhérents selon une procédure définie au règlement intérieur
- ❑ Le BN se réserve le droit d'intégrer **immédiatement ou de manière différée** au socle programmatique les travaux présentés

L'ORGANISATION LOCALE



- Le Comité Local
- La Coordination Territoriale

LE COMITÉ LOCAL



- C'est **l'entité première** de Nouvelle Donne
- Il est constitué sur le **territoire** qui lui paraît **le plus approprié** et réunit au moins dix adhérents
- Il est **autonome** dans le choix de son organisation interne
- Il est animé par au moins deux co-référents
- Il est **ouvert aux acteurs locaux** et aux initiatives locales
- Il dispose d'un **budget** pour le financement de ses actions
- Les CL sont invités à désigner des référents ND Société & Université

Il a pour missions de :

- Mener des actions militante de terrain
- Promouvoir les idées de Nouvelle Donne
- Nouer des liens avec les collectifs locaux

LA COORDINATION DES COMITÉS LOCAUX



- Les CL sont invités à se regrouper en Coordination Territoriale afin de :
- Faciliter la communication** inter CL et BN/CL
- Réunir les représentants de CL sur le territoire qui paraît le plus approprié
- Mutualiser les ressources** pour les actions militantes, la formation des adhérents, la gestion des budgets, la communication, etc.
- Partager les bonnes pratiques**

Coordination territoriale :

- facilitatrice**, elle n'a **pas de pouvoir décisionnel**
- Elle se dote de référents sur les principaux dossiers en cours et nomme un responsable financier qui est en charge du suivi des dépenses



Principes budgétaires

Budget 2016

PRINCIPES BUDGÉTAIRES



- Il est prévu un **reversement de 20 %** du montant des cotisations aux **Comités Locaux** dès 2017
- De la même façon, **10% du budget seront fléchés** pour le financement de **ND Société et ND Université**
- Les comptes sont présentés par le BN dans le cadre de son rapport d'activité **trimestriel**
- Les ressources variables devront être affectées prioritairement sur des opérations non vitales pour ND de façon à **limiter notre dépendance aux fonds publics.**
- Création d'une **structure ND2** afin de recouvrer une **capacité de défiscalisation en 2016**

LE BUDGET 2016



❑ Les ressources

- Deux niveaux de cotisation : 10 € et 30 €
- Des dons prélevés trimestriellement

Soit pour 2016 : un total de recettes de 285 K€

❑ Les dépenses

- Des dépenses incompressibles : dettes 2014 et 2015, masse salariale, location, frais de communication (165 K€)
- Des dépenses modulables : documentation, affranchissement, matériel militant (120 K€)



PROPOSITION DE PLAN D' ACTIONS

EXTERNE

- Le Plan d 'urgence de Nouvelle Donne** : créer 500.000 emplois c'est nettement mieux que d'envoyer 500.000 chômeurs en formation...
- Initiative européenne « 1.000 milliards pour le Climat, pas pour les banques »**. Elle dure un an et permet de rassembler des réseaux très différents autour d'une idée fondamentale (comme STOP TAFTA a rassemblé très largement)
- Travailler plus ? Travailler moins ? Que faut-il faire pour travailler tous - et vivre mieux ?**
Vers le 20 avril, la Loi El Khomri-Macron va arriver à l'Assemblée et relancer le débat sur le temps de travail. Le petit livre de Dominique MEDA et Pierre LARROUTUROU sera dans toutes les bonnes librairies et nous donnera un accès aux médias sur cette question fondamentale
- La République en chantier**. Débattons avec le plus grand nombre des propositions que nous porterons en 2017 sur les institutions comme sur le vivre-ensemble. Trois mois de travail débouchant sur nos propositions qui seront finalisées au moment des journées d'été, fin août.
- Construire la Paix** : une journée de débats un samedi de juin pour débattre des propositions de Nouvelle Donne en matière de politique internationale. Construire la Paix, et non pas seulement « Lutter contre le terrorisme » ou « Gérer la question des réfugiés »



PLAN D' ACTIONS

INTERNE

- Humaniser le quotidien** : chaque Comité local est invité à s'engager dans une action de « solidarité » ou de transition pour que nous soyons, dès aujourd'hui, acteurs du changement et que cette action avec d'autres nous permette de nourrir notre projet.
- Etablir un plan de formation** sur les enjeux programmatiques majeurs. 1 session toutes les 6 semaines en présentiel ou à distance
- Recherche des 500 signatures**. Si nous voulons faire valoir nos idées aux élections présidentielles en étant libres de participer ou non à une (éventuelle) Primaire, il est prudent d'avoir un Plan B et de nous donner les moyens de réunir les 500 signatures qui permettent d'accéder à cette élection...

ANNEXES



- Charte des membres des instances
- Charte des adhérents
- Calendrier de renouvellement des instances
- Signataires du projet

CHARTRE DES MEMBRES DES INSTANCES



Les principes généraux sont :

- Un engagement formel à respecter la charte éthique au moment de toute candidature
- Un engagement à participer à minimum 80% des votes pour décision ou consultation soumis au sein de l'instance concernée
- Un engagement, pour les membres de l'AC, à participer activement à l'une des missions thématiques (coordination, contributions pour ND Université, ND Société, Membre du bureau de l'AC...). Un membre de l'AC ne peut pas rester plus de 6 mois sur la durée de son mandat sans être en charge d'une mission spécifique au-delà de ses devoirs de représentation, de liaison et de coordination avec son ou ses CL
- Un engagement de présence aux réunions physique ou à distance
- Un devoir express de réserve sur toute communication vis à vis des médias qui pourrait engager ou donner à penser que le parti est en accord ou non sur une position politique contraire (ou en absence) aux débats, aux décisions internes et à la mise en œuvre de celles-ci ou à sa communication externe dont le BN à la charge.
- Un engagement à maîtriser sa communication, en interne (mails, réunion...) sur les réseaux sociaux de ND ou autres ou vis à vis des médias, selon les principes de la charte et d'une communication non violente.
- Un engagement à ne pas cumuler plusieurs mandats au sein du parti

CHARTRE DE L'ADHÉRENT



Les principes généraux sont :

- ND souhaite que ses adhérents puissent s'impliquer sous différentes formes correspondant aux souhaits et capacités de chacun
- Un adhérent peut initier une demande de saisine auprès du CES, sous conditions de réunir minimum 100 demandeurs
- Un adhérent peut saisir le CES ou le CIR pour tout conflit qui l'impliquerait directement ou indirectement avec un autre adhérent, son CT, un membre des instances...
- Un adhérent se doit de respecter les valeurs, les principes et notamment ceux de notre charte Ethique
- Un adhérent se doit de répondre aux sondages, enquête, référendum, vote organisés par une instance nationale ou locale du parti... la réponse pouvant être "abstention ou ne souhaite pas participer au vote"
- Un adhérent se doit de signaler au moins une fois à son CT (par mail, via une réunion, une action militante,...) dans les 6 mois suivant son adhésion.

CALENDRIER DE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES



- ❑ Du 4 au 17 février : vote des adhérents sur les projets
- ❑ Du 19 février au 4 mars : vote des statuts (le cachet de la poste faisant foi)
- ❑ Du 7 mars au 13 mars : dépôt des listes pour le BN
- ❑ Du 14 mars au 18 mars : Remontées des questions des adhérents au Comité Ethique
- ❑ Le 19 mars : Audition des listes candidates au BN par le Comité Ethique
- ❑ Du 21 mars au 3 avril : Vote des adhérents pour le BN

LISTE DES SIGNATAIRES



Mouloud Aggar

Paul Agius

Nathalie Cayet

Patrick Colin de Verdiere

Jean Baptiste Coutelis

Anne Joubert

Pierre Larrouturou

Anne Lefevre

Olmos Anne-Sophie

Jacques Pinchard

Yves Soret

Fabrice Van Borren